



Communiqué

Berne, 13 mai 2026

Le Parlement doit rétablir la sécurité de planification pour le développement de l'énergie solaire

L'évolution du développement du solaire reste préoccupante. C'est ce que montrent les [derniers chiffres de Pronovo](#). Le nombre d'annonces de nouvelles installations photovoltaïques continue de baisser. Pour les petites installations, leur nombre s'élève désormais à environ 2 600. Début 2025, il dépassait encore les 5 100. Il a donc diminué de moitié. Pour atteindre les objectifs de développement du solaire, il aurait pourtant fallu qu'il double. C'est là le résultat de la mise en œuvre de la loi sur l'électricité, qui sabote la transition énergétique et, avec le débat sur les nouvelles centrales nucléaires, retarde la sortie des énergies fossiles. Le Parlement doit maintenant corriger le tir. Lors de la mise en œuvre de l'accord sur l'électricité, il doit rétablir la sécurité de planification pour les investissements dans les installations solaires.

Bien que le peuple et le Parlement aient fixé au Conseil fédéral, par le biais de la loi sur l'électricité, des objectifs ambitieux en matière de développement du solaire, celui-ci ne fait pas le nécessaire pour les atteindre. Les derniers chiffres de Pronovo le montrent : la croissance ralentit au lieu de s'accélérer. Cela concerne surtout les petites installations, qui ont jusqu'à présent contribué pour plus de la moitié au développement du photovoltaïque. Le déclin de ce segment éloigne considérablement les objectifs de développement. Les installations sans ou avec peu d'autoconsommation ne sont pratiquement plus construites, bien qu'elles comptent souvent parmi les plus abordables.

On peut supposer que le non-respect des objectifs de développement servira de prétexte pour retarder la sortie des énergies fossiles, réclamer la construction de nouvelles centrales nucléaires et, ce faisant, réduire encore davantage les efforts en matière de protection de l'environnement et du climat.

L'amortissement incertain menace le développement du solaire

Quiconque n'est pas certain de pouvoir amortir son installation solaire hésitera à investir dans celle-ci. Pour que le développement de l'énergie solaire reprenne, il faut lever les freins qui l'entravent :

- Il faut une sécurité de planification avec des conditions d'encouragement stables à long terme.
- Il faut une sécurité d'investissement avec des conditions-cadres claires pour l'amortissement des installations ainsi que des instruments simples, compréhensibles et applicables.
- Il faut une sécurité juridique : toute personne qui exploite une installation solaire doit avoir la certitude que les conditions resteront stables pendant la durée d'amortissement.
- Enfin, il faut des signaux clairs indiquant que le développement de l'énergie solaire reste nécessaire et que nous sommes encore loin des objectifs fixés.



Il appartient désormais au Parlement d'améliorer la loi sur l'électricité et d'adapter le financement dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord sur l'électricité, de manière à ce que l'énergie solaire soit enfin considérée comme faisant partie intégrante de l'infrastructure d'approvisionnement. Avec une part de 22 % de la consommation d'électricité au cours des premiers jours de mai, l'énergie solaire devient de plus en plus le deuxième pilier de l'approvisionnement énergétique, aux côtés de l'énergie hydraulique. Des propositions visant à réformer la rétribution de l'électricité solaire sont sur la table. Le groupe spécialisé VESE de la SSES a élaboré différentes options et les a publiées l'année dernière dans l'étude « [Développement photovoltaïque 2.0](#) ».

Contact :

Urs Scheuss, directeur de la SSES, 078 795 91 83, urs.scheuss@sses.ch

À propos de la SSES :

En réaction à la crise énergétique de 1973, la Société suisse pour l'énergie solaire SSES a été fondée le 11 juin 1974 à Berne en tant qu'association de droit privé. La SSES compte environ 4 500 membres et est active dans toute la Suisse en tant qu'organisation de consommateurs dans le domaine de l'énergie solaire au sein de 11 groupes régionaux et spécialisés. La SSES est membre de l'Alliance climatique et s'engage pour une Suisse 100% renouvelable. Ses projets comprennent des actions de relations publiques et d'information, mais aussi la participation au processus d'élaboration politique et des projets visant à promouvoir le développement de l'énergie solaire. www.sses.ch